

1<sup>ère</sup> VERSIONDénomination :**Bourrée carrée**Origine :

Notée par Roger PEARRON le 13 mars 1960,  
auprès de trois hommes de Saint-Germain-du-Puy (Cher)  
âgés de 35 – 45 ans.

Puis par Thierry PICARD vers 1977-1980  
également à Saint-Germain-du-Puy  
auprès de Gaston COMBEMOREL.

Cette danse aurait été "inventée" par des membres de la famille  
COMBEMOREL de Saint-Germain-du-Puy,  
dans les années 1955-1960.  
(Information d'Alain COMBEMOREL)<sup>1</sup>

Air, musique :

Musique de bourrée à 3 temps (seconde partie de 32 mesures).  
Roger PEARRON n'a pas noté d'air particulier.

Plus tard dansée sur une musique créée par Gaston  
COMBEMOREL (joueur d'accordéon) (Air n° 23.60)  
[enregistrement Thierry PICARD].

Formation :

Quatre garçons en quadrette.

Pas :

Pas de bourrée.

Position de départ : Les quatre danseurs face au centre de la quadrette,  
sans se tenir les mains.

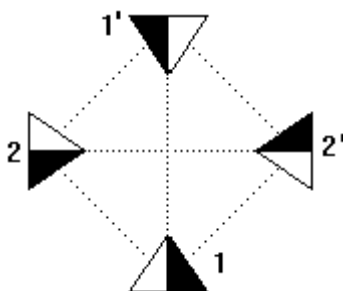


Figure 1

<sup>1</sup> Cette information semble contredite par le fait que l'on ait retrouvé une autre version de la même danse dans la région de Nérondes. D'autant que les deux collectages n'ont, à priori, aucun lien entre eux.

## Figure unique, reprise à volonté :

### 1<sup>ère</sup> Partie :

Les danseurs font quatre avant-et-retours en épingle-à-cheveux tous ensembles vers le centre de la quadrette sur les seize mesures de la musique.

### 2<sup>ème</sup> Partie :

Les danseurs carrent en décrivant successivement les quatre côtés du carré - un côté sur quatre mesures de la musique - les garçons N°2 dans le sens des aiguilles d'une montre et les danseurs N°1 en sens inverse; en alternant avec deux balancés sur place (quatre mesures de la musique) sur chaque angle du carré.

Lors du carrement, les garçons N°1 passent à l'extérieur, et les garçons N°2 passent à l'intérieur.

Mesures 1 à 4 : Les danseurs font deux balancés sur place.

Dès le début, les garçons N°1 se tournent d'un quart de tour sur leur droite et les danseurs N°2 se tournent d'un quart de tour sur leur gauche, de manière à se faire face deux-à-deux (Cf. figure 2).

Mesures 5 à 8 : Les danseurs carrent: premier côté du carré (Cf. figure 3).

Mesures 9 à 12 : Les danseurs font deux balancés sur place (Cf. figure 4).

Mesures 13 à 16 : Les danseurs carrent: second côté du carré (Cf. figure 5).

Et ainsi de suite les balancés sur place alternent avec les carrements jusqu'à la trente-deuxième mesure de la musique.

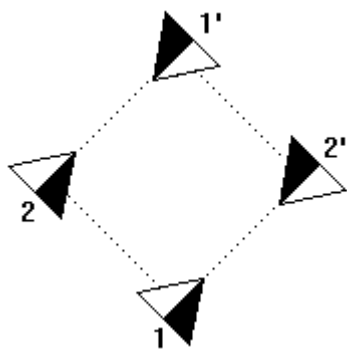


Figure 2

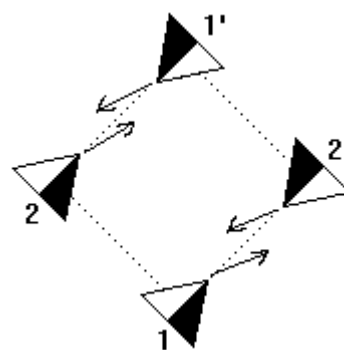


Figure 3

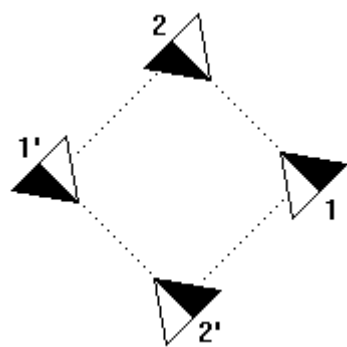


Figure 4

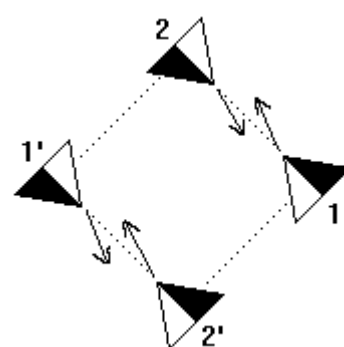


Figure 5